

RAPPORT DE LA MAIRESSE

Situation financière de la Ville de Chibougamau

À titre de mairesse de la Ville de Chibougamau, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de notre municipalité.

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

L'audit des états financiers a été effectué par la firme Raymond Chabot Grant Thornton conformément aux normes comptables canadiennes reconnues pour le secteur public. Le rapport est disponible sur le site Internet de la Ville.

Les faits saillants des états financiers de la Ville de Chibougamau pour la période budgétaire se terminant le 31 décembre 2017 sont :

- L'exercice financier terminé le 31 décembre 2017 a généré des revenus de 18 553 403 \$ et des dépenses de fonctionnement de 17 625 442 \$, soit un surplus de fonctionnements de 927 961 \$. Un montant de 1 036 515 \$ a été affecté au remboursement de la dette à long terme. Un montant de 918 697 \$ a été affecté aux activités d'investissement. De plus, une somme de 2 729 304 \$ a servi à amortir les immobilisations pour l'année 2017. Ce qui a permis de dégager un surplus à des fins fiscales de 3 671 345 \$. Une partie de ce montant a déjà été engagée en 2017 à des projets majeurs d'immobilisation qui n'ont pas été complétés au cours de l'année, mais qui se finaliseront en 2018. Les sommes seront reconduites aux paiements de ces travaux.
- L'évaluation imposable des immeubles au 31 décembre 2017 s'élevait à 569 091 800 \$ par rapport à 562 678 029 \$ au 31 décembre 2016 soit une augmentation de 6 413 771 \$.
- L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2017 était de 9 591 919 \$ par rapport à 13 071 751 \$ en 2016. Nous sommes ainsi demeurés en deçà de notre objectif de ne pas dépasser l'endettement net à long terme fixé à 17 M\$.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

Le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 adopté le 5 février 2018 totalise la somme de 41 858 254 \$, avant taxes, réparti comme suit :

Fonction	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation (000\$)			
	2018	2019	2020	Total des trois années
Administration générale	190 000	185 500	15 000	390 500 \$
Sécurité publique	100 507	35 080	26 200	161 787
Transport	3 323 000	2 673 695	4 436 000	10 432 695 \$
Hygiène du milieu	7 909 815	7 967 000	5 104 468	20 981 283 \$
Santé et bien-être				0 \$

Aménagement, urbanisme et développement	610 000	255 000	220 000	1 085 000 \$
Loisirs et culture	1 262 989	731 850	6 812 150	8 806 989 \$
Total avant taxes	13 396 311 \$	11 848 125 \$	16 613 818 \$	41 858 254 \$
Total avec taxes	14 064 452 \$	12 439 050 \$	17 442 432 \$	43 945 934 \$

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2018

Au moment d'écrire ces lignes, l'équilibre budgétaire est assuré, mais étant donné qu'il reste encore plusieurs mois avant de terminer la présente année, il est difficile de prédire avec précision les résultats de l'année en cours.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET ET PLAN D'ACTION 2018

En regard des projets de développement pour l'année 2018, je vous rappelle que c'est en tenant compte de la capacité de payer de la population que les choix du conseil municipal ont été faits ainsi que les subventions que nous allons chercher.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2018

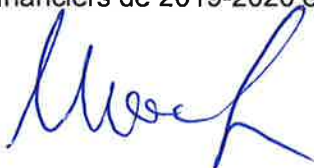
Comme stipulé à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11-001), la rémunération de la mairesse se chiffre à 65 116 \$ et son allocation de dépenses à 16 476 \$ tandis que celle des conseillers s'élève à 8 557 \$ et leur allocation à 4 279 \$ par année. Le conseil municipal devra statuer sur les modifications du règlement sur le traitement des élus municipaux lors de la prochaine préparation budgétaire en fonction des modifications de la Loi.

DÉPÔT DES CONTRATS DE 25 000 \$

Avec ce rapport, je dépose aussi, sur la table du conseil, une liste de tous les contrats conclus avec la Ville de Chibougamau pour l'année 2017 comportant une dépense de plus de 25 000 \$, en plus d'une liste pour les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période, avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense dépassant 25 000 \$. Vous pouvez consulter ces documents sur le site Internet de la Ville.

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION

Le rôle d'évaluation qui sera déposé en septembre 2018 sera en vigueur pour les exercices financiers de 2019-2020 et 2021.



Manon Cyr,
Mairesse